

A l'épreuve de la Constituante

VALAIS La Constitution valaisanne, qui date du 8 mars 1907, sera totalement révisée par une Constituante. Les 130 membres de l'assemblée ne seront élus que le 25 novembre prochain, mais déjà les grands thèmes dont ils devront débattre sont connus



Des candidats au profil varié

ÉLECTION Il n'y a jamais eu autant de candidats pour une élection en Valais. Ils sont 646 à se battre pour obtenir l'un des 130 sièges de l'Assemblée constituante. «Le Temps» vous propose d'en découvrir six, issus des différents partis ou mouvements non partisans qui prennent part à l'élection



JOHANN RODUIT

36 ans, Appel citoyen, Martigny

Johann Roduit, qui vit sa première expérience politique, n'est pas un inconnu en Valais. Ce docteur en bioéthique, qui a également une formation en philosophie et théologie, a lancé la série de conférences TEDxMartigny, les Carnotzets scientifiques à Sion ou encore les FuckUp Nights à Monthey. «Tous mes projets sont réalisés pour créer des ponts entre les gens, c'est ce qu'il faudra reproduire dans la Constitution», explique-t-il. Au sein de la Constituante, il espère apporter ses connaissances sur les technologies émergentes. Johann Roduit est convaincu qu'un nouveau texte peut ouvrir le champ des possibles et faire du Valais un acteur principal de la révolution numérique.



PAOLA RIVA GAPANY

50 ans, PS et gauche citoyenne, Savièse

Paola Riva Gapany aime à dire qu'elle représente les femmes valaisannes qui allient famille et travail. La Constituante sera l'occasion, pour elle, «de donner la parole à cette tranche de la population qu'on écoute peu». Elle entend également mettre sur la table la question des droits humains, qui sont au cœur de son métier de directrice de l'Institut international des droits de l'enfant. «Chaque être humain, peu importe son âge, son orientation sexuelle, sa religion ou encore son handicap doit être sur un pied d'égalité devant la loi. Personne ne doit être discriminé», insiste-t-elle.



AMÉLI PISTORIUS

38 ans, Les Verts & Citoyens, Vérossaz

Une licence en sciences politiques, trois ans de formation post-grade en écologie,

Les lanceurs de drapeaux à la Fête fédérale de yodel à Brigue. Une image symbole d'un Valais traditionnel, qui s'apprête aujourd'hui à dépoliérer sa Constitution plus que centenaire.

GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

Quelques débats dans les médias, des affiches aux coins des rues. La campagne en vue de l'élection de la Constituante valaisanne est pour l'heure discrète. Elle ne semble pas susciter le même enthousiasme que d'autres élections. Il reste pourtant moins de deux semaines aux 646 candidats pour faire la différence et ainsi apporter leur pierre à l'édifice. Les 130 personnes élues au soir du 25 novembre auront quatre années pour réécrire le texte fondamental du Valais, plus que centenaire, et elles ne passeront pas à côté de quelques thèmes centraux.

1 • LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

L'enjeu majeur de la Constituante consistera à dessiner le Valais de demain. Les constituants devront songer au renouvellement des institutions cantonales. Un projet de réforme, nommé R21, a échoué devant le peuple en juin 2015. Les opposants avaient notamment critiqué l'instauration d'un quota minimum de 35 sièges réservés à la minorité haut-valaisanne au Grand Conseil. L'assemblée devra donc trouver la solution optimale pour contenter tout le monde.

L'élection du gouvernement se fera-t-elle au système proportionnel? Le nombre de députés sera-t-il toujours de 130? Leurs suppléants ont-ils toujours une raison d'être? Les questions que l'assemblée constituante devra se poser sont nombreuses. Mais la plus émotionnelle concerne le redécoupage territorial du canton. Le Valais conservera-t-il ses treize districts symbolisés par autant d'étoiles sur son drapeau? Rien n'est moins sûr.

Si l'UDC, qui était opposée à cette révision totale du texte fondateur par une Constituante, ne voit aucune raison de supprimer les districts – car ils assurent la défense des différentes minorités cantonales en garantissant la présence de députés

issus de toutes les régions du canton –, la majorité des forces en lice estime que ces entités sont dépassées. Pour les Verts, «il y a lieu de repenser le Valais en régions, comme entités politiques et territoriales». Les écologistes n'articulent toutefois aucun chiffre quant au nombre de régions idéal pour le Valais de demain.

Le PLR a une idée bien arrêtée sur cette question. Le parti imagine le Valais de 2030 organisé en six entités territoriales situées autour des villes du canton. Il a même déjà songé aux noms que pourraient porter ces régions: Brig-Aletsch, Visp-Matterhorn ou encore Martigny-Pays du Saint-Bernard. Même si elle n'est pas figée dans le marbre, cette proposition fait sourire le PDC. «Quelles seront les compétences des constituants si on arrive déjà avec de telles propositions?» s'interroge Serge Métrailler, le président du PDC du Valais romand. Son parti, qui prônait une révision partielle par le parlement, refuse d'amener des réponses définitives. «Notre travail consiste à lister les problèmes et suggérer des pistes», insiste Serge Métrailler, qui reconnaît toutefois que la question du découpage territorial et politique sera centrale.

Elle engendrera assurément une approche très calculatrice des partis, en raison de son incidence sur l'élection du Grand Conseil. Ils militeront tous pour le système qui pourrait les avantager. A l'origine du mouvement non partisan Appel Citoyen, qui s'est constitué uniquement pour cette élection, Johan Rochel espère que le système choisi par la Constituante empêchera tout parti d'être majoritaire. «Le système est meilleur lorsqu'il est équilibré», argumente-t-il.

2 • LA RELATION ÉGLISE-ÉTAT

«Au nom de Dieu tout-puissant». Le préambule de l'actuelle Constitution valaisanne est certainement le sujet qui fait le plus parler depuis que les Valaisans ont décidé de réviser leur texte fondateur. Les débats

autour du maintien ou non de cette phrase démontrent que la relation entre Eglise et Etat fera partie des thèmes que les Constituants ne pourront pas éluder.

Une séparation claire entre les deux entités est prônée par le PLR notamment, qui estime qu'une «référence unique à l'inspiration et la protection divines pour gérer les collectivités» est dépassée. Partisane d'une telle séparation, Barbara Lanthemann, la présidente du Parti socialiste du Valais romand, ne se fait guère d'illusion. «Le Valais n'est pas prêt pour une séparation Eglise-Etat», analyse-t-elle. Elle en veut pour preuve le retrait de l'initiative pour un Valais laïc en 2015. Les initiateurs n'avaient recueilli que 2000 signatures sur les 6000 nécessaires.

«Au nom de Dieu tout-puissant». Le préambule de l'actuelle Constitution est l'un des sujets qui font le plus débat

Cela n'enlève en rien le fait que la religion s'invitera au sein de la Constituante. La question de la reconnaissance des Eglises, et tout ce que cela implique, sera centrale. Seront-elles mises sur un pied d'égalité ou seules certaines d'entre elles seront-elles reconnues? Si cette deuxième solution l'emporte, lesquelles choisir?

Pour l'UDC, la réponse est claire. Seules les Eglises chrétiennes doivent être reconnues. Président de l'UDC du Valais romand, Cyrille Fauchère soulève «les dangers d'un islam des revendications». «Nous ne souhaitons pas de menu halal dans les cantines scolaires ou péniten-

tiales, ni de cours de natation à la carte», explique-t-il. La position est ferme et calquée sur la Constitution actuelle. «Les parties de notre texte fondateur qui doivent être dépoliérées le seront, ce qui doit être ajouté le sera également, mais il y a des choses qu'on ne doit pas toucher», insiste-t-il.

3 • LE HAUT-VALAIS

Les minorités sont multiples en Valais. Mais l'attention sera toute particulière au moment d'évoquer la minorité germanophone. Quel sort sera réservé au Haut-Valais? «Les constituants vont-ils prendre acte d'une séparation qui existe déjà?» s'interroge Johan Rochel. Il est vrai que la question des deux demi-cantons devrait apparaître lors des discussions, mais elle devrait être balayée. Le refus de la réforme des institutions en 2015 a démontré que le peuple ne souhaitait pas l'instauration de quota dans la Constitution. Il faudra donc trouver d'autres moyens pour créer ou recréer une réelle unité cantonale.

Johan Rochel est persuadé que sur ce point-là les Valaisans s'inspireront de Fribourg, un canton confronté à la même problématique et qui a révisé sa Constitution en 2004. Dans leur texte fondateur, les Fribourgeois ont inscrit que l'Etat «encourage le bilinguisme». C'est d'ailleurs à ce niveau que le PLR et l'UDC entendent agir.

Les libéraux-radicaux imaginent volontiers une région pilote autour de Sierre et Loèche au niveau du bilinguisme. «Nous pourrions nous inspirer du val d'Aoste», souligne leur président, René Constantin. Il évoque notamment un encouragement et un soutien financier pour l'apprentissage d'une deuxième langue par immersion. Cyrille Fauchère suggère pour sa part la création d'un fonds pour le bilinguisme: «Le canton apporterait une aide financière aux élèves qui souhaitent faire leurs études dans une autre langue, ce qui les encouragerait à sauter le pas.» ■



mais aussi un diplôme de fromagerie d'alpage et plusieurs années de vie paysanne dans des communautés agricoles

en Suisse, en France et au Canada ont donné à Améli Pistorius une «connaissance politique, scientifique mais aussi concrète du métier de la terre». De retour en Suisse et «face à la difficulté chez nous de vivre de la paysannerie», elle embrasse son métier actuel d'assistante sociale. Cette Vaudoise d'origine entend défendre les questions d'aménagement du territoire et de politique agricole. «Sans la prise en compte de la finitude de notre planète, aucune action politique à long terme n'a de sens», appuie-t-elle.



MARIE GAILLARD
29 ans, PDC, Sion

La politique, ça la connaît. Marie Gaillard a occupé le poste de secrétaire générale du PDC du Valais romand pendant près de trois ans, avant de se tourner vers le privé en début d'année. Habituellement au service du parti, comme en 2011 lors de sa candidature au Conseil national sur la liste des jeunes, Marie Gaillard a cette fois sauté le pas, intéressée en particulier par la révision des institutions. «La structure actuelle a été pensée pour le Valais du début du XXe siècle, il faut la mettre au goût du jour», explique-t-elle. Elle imagine volontiers une disparition des districts qui ne font plus sens, «car les projets porteurs dépassent leurs frontières».



NICOLE LANGENEGGER ROUX
49 ans, Valeurs libérales-radicales, Zinal

Le Valais l'a connue comme Madame égalité durant plus de dix ans, avant qu'elle ne prenne en main, en 2016, la destinée de la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais/Wallis. Ces valeurs, de cohésion sociale et d'égalité, suivront

Nicole Langenegger Roux au sein de l'Assemblée constituante, si elle est élue. «L'occasion est unique de s'arrêter et de se poser la question de savoir où l'on est et où l'on va. Cela est nécessaire dans une société qui ne cesse d'évoluer», se réjouit-elle. Mais ce travail doit se faire avec l'ensemble de la population. «Les constituants ne devront pas travailler en vase clos», insiste-t-elle.



FRANÇOIS QUENNOZ
25 ans, UDC & Union des citoyens, Savièse

Les révisions des Constitutions cantonales, il les connaît par cœur. Elles étaient le sujet de son travail de mémoire. C'est donc presque naturellement que François Quennoz s'est porté

candidat. «Cette élection a précipité mon engagement politique, qui aurait pu attendre quelques années», avoue-t-il. Fraîchement diplômé d'HEC Lausanne, cet économiste se battra notamment pour le maintien des valeurs chrétiennes et de la référence à Dieu dans la Constitution. La modification des institutions l'attire également. «Je suis persuadé qu'une élection du Conseil d'Etat au système proportionnel serait plus juste par rapport aux électeurs», souligne-t-il. ■ G. B.